



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E47809

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2026

ÉDITÉ LE

07/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CUSSET 1987B40059

Siret : 341 782 688 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6328760

Assurance Responsabilité Travaux :

ACTE IARD W4419232 / 24125722889

Assurance Responsabilité Civile :

ACTE IARD W4419232 / 24125722889

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SARL CHEVRAIN PERE ET FILS

18 FAUBOURG DES PORCELAINIERS  
03320 LURCY-LEVIS

Téléphone : 04 70 67 85 88

Portable : 06 83 49 29 87

Fax :

Site Internet :

E-mail : andre.chevrain@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CHEVRAIN YANN GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	25/10/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/10/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	25/10/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	25/10/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	25/10/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.